

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1629 du Jeudi 15 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



SUITE À SON HOSPITALISATION



**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
ADRESSE UN MESSAGE
AU PAPE LÉON XIV**

P. 16

LA REVUE EL-DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO



**L'ALGÉRIE PLAIDE
POUR UNE AFRIQUE
UNIE, SOUVERAINE
ET STABLE**

Dans sa livraison d'octobre 2026, la revue El-Djeïch est revenue sur les fondements de la politique africaine de l'Algérie, mettant en avant son engagement en faveur de l'unité du continent, de la souveraineté des États et du renforcement de la coopération sécuritaire et économique.

P. 4

65^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961



**JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION
UN RICHE PROGRAMME
À TRAVERS DIFFÉRENTS ESPACES**

P. 9



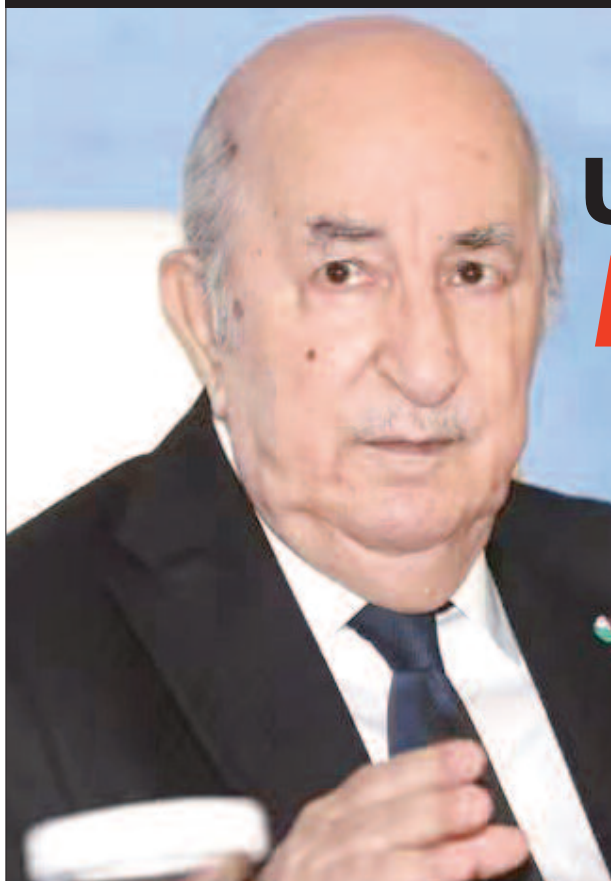
ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN

**RENFORCER
LA PARTICIPATION
CITOYENNE**

● LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET L'IMPLICATION DES CITOYENS
DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MISES EN AVANT

P. 4

DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT DEVANT LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AU CIC



**«BÂTIR
UNE ÉCONOMIE
MODERNE»**

Le président de la République a présidé, hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques. Cette rencontre se déroule en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques.

● **KAMEL MOULA, PRÉSIDENT DU CREA
POUR UN PARTENARIAT
RENFORCÉ**

P. 3

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

12 MORTS ET 250 BLESSÉS EN 24 HEURES



Douze personnes sont décédées et 250 autres ont été blessées dans 187 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 4 morts et 16 blessés, dans un accident de voiture au niveau du village Moulai-Lahcen dans la commune d'Aïn Meguel, ainsi que dans la wilaya de Bouira avec 4 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN 8 dans la commune de Bir Ghalou.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction d'un incendie dans la commune de Gué-de-Constantine (Alger), ayant causé des blessures à une personne et une gêne respiratoire à 4 autres, qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation à Aïn El Malha, et d'un autre à Béjaïa. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 6 incendies de couvert végétal à travers plusieurs wilayas, selon le même bilan.

2^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'EMBALLAGE LES DERNIÈRES INNOVATIONS EN MATIÈRE DE MATÉRIAUX PRÉSENTÉES

La deuxième édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement "Empack Algérie" s'est ouverte mardi dernier au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex) à Alger, avec la participation de 112 exposants. Organisé du 13 au 15 octobre, ce rendez-vous professionnel réunit les acteurs du secteur afin de favoriser les échanges d'expériences et de présenter les dernières innovations en matière de matériaux, de technologies et de solutions d'emballage et de conditionnement. Le programme comprend des conférences et des ateliers consacrés notamment à la réglementation européenne relative aux matériaux d'emballage en contact avec les produits



alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, ainsi qu'à l'utilisation du plastique recyclé dans l'emballage alimentaire, des thématiques présentant un intérêt particulier pour les entreprises algériennes souhaitant accéder aux marchés européens. Dans une déclaration à l'APS, le directeur

marketing de la société organisatrice, Hichem Slim, a indiqué que le salon rassemble des entreprises algériennes et étrangères spécialisées dans l'emballage, le conditionnement et l'impression, notamment des producteurs de papier, de plastique et de métaux, ainsi que des fournisseurs de machines et d'équipements. La majorité des participants sont des entreprises algériennes produisant localement des matériaux d'emballage et souhaitant développer leurs activités et leurs perspectives à l'exportation, a-t-il précisé, soulignant que des rencontres sont également prévues autour des évolutions réglementaires et des normes requises pour accéder aux marchés extérieurs. **APS**

BENI HAOUA (CHLEF) 37 ENFANTS BLESSÉS DANS LE RENVERSEMENT D'UN BUS

Trente-sept (37) enfants ont été blessés dans un accident de la route impliquant un bus qui a dérapé puis s'est renversé, mardi dernier dans la commune de Beni Haoua (wilaya de Chlef), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. La même source a précisé que les services de la Protection civile sont intervenus vers 7h30, suite à un accident de la circulation. Un bus a, en effet, quitté sa trajectoire avant de se renverser sur la route de Souamer dans la commune de Beni Haoua, ce qui a causé des blessures à 37 enfants. Les premiers secours ont été prodigués aux blessés, qui ont ensuite été évacués vers les services hospitaliers de la même commune, ajoute-t-on.

SAISIE DE PLUS DE 20 000 CAPSULES PSYCHOTROPES À OUM EL BOUAGHI ET 219 000 À BÉCHAR

Les services de sécurité et des Douanes algériennes ont saisi près de 239.000 comprimés psychotropes dans deux opérations distinctes menées à Oum El Bouaghi et à Béchar, ayant permis le démantèlement d'un réseau criminel et l'arrestation de cinq individus, selon des communiqués des services concernés. À Oum El Bouaghi, les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya, ont démantelé un réseau criminel composé de deux personnes et saisi 20.007 capsules psychotropes, a indiqué mardi dernier le bureau de communication de ce corps de



sécurité. L'opération a été menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, à la suite d'investigations approfondies et de l'exploitation d'informations faisant état du

transport d'une cargaison de substances psychotropes depuis une wilaya du sud du pays vers Oum El Bouaghi à bord d'un véhicule utilitaire. Un dispositif de surveillance et de traque a été mis en place, permettant l'interception du véhicule et l'arrestation des deux suspects. La quantité saisie était soigneusement dissimulée dans les cavités de la carrosserie. À l'issue des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal d'Oum El Bouaghi. À Béchar, la brigade régionale de

lutte contre la contrebande et les stupéfiants des Douanes algériennes, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a saisi 218.985 comprimés psychotropes, ont indiqué les services des Douanes algériennes. Cette opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire et l'arrestation de trois individus, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les différents corps de sécurité et les Douanes algériennes pour lutter contre le trafic illicite de substances psychotropes et protéger la santé publique.

L'ALGÉRIE PREND PART AU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE DU 5 AU 13 DÉCEMBRE

L'Algérie prendra part à la 31^e édition du Salon international de l'artisanat "Artigiano in Fiera", prévue du 5 au 13 décembre 2026 à Milan (Italie), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce Salon figure parmi les manifestations internationales offrant aux artisans et aux entreprises la possibilité d'exposer leurs produits, d'en assurer la promotion et de les

commercialiser directement auprès du public, tout en élargissant leur réseau de clients et en renforçant les opportunités de développement de leur activité commerciale tout au long de l'année, précise-t-on de même source. Le Salon constitue également un espace de découverte du patrimoine artisanal et culturel des différents pays participants à travers la valorisation des spécificités de leurs produits et du

savoir-faire de leurs artisans, ainsi que de leurs atouts culturels et touristiques et de leurs traditions culinaires, ajoute le communiqué. Le ministère invite l'ensemble des artisans et des opérateurs économiques algériens souhaitant prendre part à cette manifestation à s'inscrire via le lien suivant : https://www.mcepe.gov.dz/foire_Artigiano.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.

Amine A.
O. M.
Djaffar Chilaab
Bouid Zineb
Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de PubliCité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT DEVANT LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AU CIC

«BÂTIR UNE ÉCONOMIE MODERNE»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier à Alger, l'engagement de l'État à accompagner les opérateurs économiques et à soutenir l'investissement, soulignant la volonté des pouvoirs publics de dynamiser l'activité économique et de bâtir une économie moderne, diversifiée et capable de résister aux fluctuations de l'économie mondiale.

Présidant les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques, organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le chef de l'État a salué l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), organisateur de ce forum périodique, devenu, selon lui, une tradition permettant de renforcer le dialogue entre les entreprises et les pouvoirs publics. Cette rencontre constitue une occasion pour les opérateurs économiques d'échanger avec les membres du Gouvernement sur les moyens d'accompagner l'investissement et de soutenir l'activité économique nationale, a souligné le président de la République. L'objectif est de consolider les bases d'une économie



moderne, capable de faire face aux évolutions et aux incertitudes de la conjoncture internationale. « Notre présence parmi vous aujourd'hui traduit une volonté politique ferme et résolue de dynamiser l'activité économique et l'investissement », a affirmé le président Tebboune, réitérant le soutien de l'État aux opérateurs économiques à travers l'ensemble des wilayas du pays.

LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE EN LIGNE DE MIRE

Le chef de l'État a également mis en avant les avancées enregistrées dans le domaine de l'investissement,

notamment à la faveur de la révision du cadre juridique encadrant cette activité. Il a souligné l'importance des indicateurs relatifs à l'évolution du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, qui reflètent, selon lui, les efforts engagés pour diversifier l'économie nationale et réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Cette orientation s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de renforcer les capacités productives nationales, d'améliorer le climat des affaires et de favoriser l'émergence d'un tissu économique plus diversifié et compétitif. Pour rappel, la rencontre s'est ouverte par la récitation de versets du Saint Coran, suivie de l'exécution de

l'hymne national et de la projection d'un film documentaire réalisé par le CREA sur l'évolution de l'activité économique nationale durant la période 2021-2026. Le documentaire a mis en lumière les progrès accomplis en matière de croissance économique, d'investissement et d'amélioration du climat des affaires. Des hauts responsables de l'État, des membres du Gouvernement, des cadres supérieurs, des dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs organismes publics ont pris part à cette rencontre.

R. N.

KAMEL MOULA, PRÉSIDENT DU CONSEIL DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN (CREA)

POUR UN PARTENARIAT RENFORCÉ

Lors de la rencontre tenue hier entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et les opérateurs économiques, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a réaffirmé, le rôle central des entreprises nationales dans la transformation de l'économie algérienne, appelant à consolider les acquis enregistrés ces dernières années.

Dans son allocution, Kamel Moula a d'abord souligné les changements structurels engagés dans l'économie nationale depuis la crise sanitaire mondiale, estimant que cette période avait marqué un tournant dans les orientations économiques du pays. « La période post-Covid-19 a marqué le point de départ d'une profonde transformation structurelle. Une réalité confirmée par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale », a-t-il déclaré d'emblée. Évoquant les perspectives de croissance, le président du CREA a mis en avant les performances attendues de l'économie algérienne, en indiquant que « le produit intérieur brut (PIB) réel maintient une dynamique remarquable, avec une croissance prévue de 3,8 %. Toutefois, selon nos propres prévisions, nous devrions atteindre un taux de 4 % ».

Pour Kamel Moula, cette dynamique repose sur les efforts conjoints des pouvoirs publics et des entreprises, dont la contribution demeure déterminante dans la diversification de l'économie nationale.

Il a ainsi affirmé que « ce sont les efforts conjoints de l'État et la mobilisation des entreprises qui ont permis de réaliser cette diversification économique, saluée par les



institutions internationales. » Le président du CREA a ensuite insisté sur la place des opérateurs économiques dans la concrétisation des objectifs de développement, soulignant la nécessité de renforcer les relations entre l'État et le secteur productif.

« Au sein du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), nous sommes profondément convaincus que les entreprises algériennes constituent le premier partenaire stratégique de l'État », a-t-il souligné.

Dans le même temps, Kamel Moula a rappelé que le développement du tissu entrepreneurial devait s'accompagner du respect des règles encadrant l'activité économique.

À ce propos, il a relevé que « certaines pratiques inacceptables ont été mises au jour. Bien qu'elles demeurent minoritaires, elles portent atteinte à l'image de la grande majorité des opérateurs économiques. Nous soutenons pleinement la lutte contre les pratiques illégales afin de préserver une concurrence loyale et de rassurer les opérateurs économiques intègres. » Cette position traduit la volonté du CREA de concilier l'accompagnement des entreprises et l'assainissement de l'environnement économique, deux exigences essentielles pour renforcer la confiance des investisseurs et favoriser une concurrence équitable.

LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE COMME PRIORITÉ

Abordant les enseignements de la pandémie de Covid-19, Kamel Moula a rappelé l'importance de disposer de capacités nationales suffisantes pour répondre aux

besoins essentiels de la population.

« La crise de la Covid-19 nous a enseigné une leçon fondamentale : un État qui dépend des autres pour nourrir sa population, la soigner ou lui fournir de l'énergie est un État vulnérable. La souveraineté alimentaire constitue ainsi le premier pilier de la réponse apportée par l'État et le secteur économique à cette crise. » Dans cette perspective, le développement de la production nationale apparaît comme un levier essentiel pour consolider l'indépendance économique du pays. Kamel Moula a ainsi appelé à poursuivre les efforts engagés et à s'appuyer sur les atouts dont dispose l'Algérie.

« Continuons ensemble à renforcer notre économie grâce à la force du travail et au génie de nos chefs d'entreprise et de nos travailleurs. Nous connaissons nos atouts : une croissance économique soutenue, une absence d'endettement extérieur et un tissu entrepreneurial devenu plus dynamique que jamais », a-t-il martelé.

Le président du CREA a conclu en réitérant sa confiance dans les perspectives de développement de l'économie nationale, tout en soulignant l'importance de préserver l'indépendance des décisions économiques et de poursuivre les réformes engagées.

« Au Conseil du renouveau économique algérien (CREA), c'est avec cette vision réaliste et courageuse que nous envisageons l'avenir. L'Algérie doit poursuivre sa marche en avant, souveraine dans ses décisions, attachée à son indépendance et résolument déterminée à atteindre la prospérité. »

À travers cette intervention, Kamel Moula a ainsi défendu une approche fondée sur la complémentarité entre l'action de l'État et l'initiative privée, avec pour ambition de consolider la diversification économique et de renforcer les capacités productives nationales.

G. Salah Eddine

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

La démocratie participative et l'implication des citoyens dans le développement local ont été mises en avant, mardi dernier, par des experts et des juristes, qui ont souligné l'importance des prochaines élections locales dans le renforcement de la gouvernance de proximité.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne II de la Radio algérienne, l'expert en sciences politiques Makhlouf Sahel a qualifié le scrutin à venir de « rendez-vous constitutionnel majeur, organisé à la date prévue par la loi, et une étape qui illustre une pratique démocratique exemplaire ». Il a également souligné l'importance de la révision constitutionnelle de 2020, impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de la pratique démocratique et l'instauration d'une nouvelle gouvernance. Poursuivant son analyse, il a présenté



la commune comme le premier cadre de la pratique démocratique, rappelant qu'elle demeure « la première cellule fondamentale de l'Etat, où se concrétise le dialogue entre les différents partenaires politiques en vue d'élaborer des programmes de développement local et des visions répondant aux préoccupations du citoyen, suivant une approche participative ».

De son côté, Moussa Amara a détaillé le déroulement du processus électoral, en expliquant les différentes étapes réglementaires, depuis la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat jusqu'à la clôture de la réception des candidatures. Il a également mis en relief « l'évolution des performances » de l'Autorité nationale indépendante des élections

(ANIE), en mettant en avant les consultations régulières et les ateliers régionaux organisés en vue d'assurer une bonne préparation du scrutin. Pour sa part, l'expert en droit constitutionnel Kais Cherif a évoqué les garanties prévues par la loi électorale, insistant sur la possibilité, pour tout candidat ou toute liste écartée, d'introduire un recours contentieux. De son côté, Samir Ardjoun, enseignant-chercheur à l'Ecole nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), a insisté sur le rôle essentiel de la presse durant le processus électoral. Qualifiant les médias de « médiateur essentiel » entre les candidats et les citoyens, il a salué la couverture assurée par la presse nationale, lors des élections législatives du 2 juillet dernier.

Entre encadrement juridique, préparation du scrutin et rôle de la presse dans l'information des citoyens, les prochaines élections locales constituent une échéance importante pour la consolidation de la démocratie participative et le renforcement de la gouvernance locale, au plus près des préoccupations des citoyens.

Zineb Bouzid

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'ALGÉRIE PLAIDE POUR UNE AFRIQUE UNIE, SOUVERAINE ET STABLE

Dans sa livraison d'octobre 2026, la revue El Djreich est revenue sur les fondements de la politique africaine de l'Algérie, mettant en avant son engagement en faveur de l'unité du continent, de la souveraineté des Etats et du renforcement de la coopération sécuritaire et économique.

Dans l'éditorial intitulé « Partenaire de confiance et voisin loyal », la revue El Djreich est d'abord revenue sur l'attachement de l'Algérie à son appartenance africaine et sur ses efforts en faveur du rapprochement entre les pays du continent. La publication souligne que l'Algérie continue d'œuvrer à « l'unification de la parole africaine, à faire entendre sa voix, à la défense des intérêts du continent, à donner davantage de visibilité aux aspirations de ses pays et celles de ses peuples ».

L'éditorial insiste également sur la nécessité de renforcer la place de l'Afrique dans les décisions internationales, appelant les pays du continent à unir leurs efforts pour construire « une Afrique forte, solidaire et prospère. Une Afrique dont la voix est entendue, jouissant de la sécurité et jouant pleinement son rôle dans la prise de décision internationale ».

La revue a ensuite abordé la confiance dont bénéficie l'Algérie auprès de ses partenaires africains, qu'elle rattache à la constance de ses positions et à ses principes. Elle rappelle, à ce titre, la présence de l'Algérie au sein des instances de l'Union africaine, notamment la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité, ainsi que les visites successives de dirigeants et de hauts responsables africains dans le pays.

Pour El Djreich, cet engagement ne relève pas d'une simple formalité institutionnelle, mais constitue « une responsabilité historique et l'expression de la confiance des pays du continent ayant pour finalité de permettre aux Africains de prendre en main leur propre destin, à la lumière notamment des défis actuels et futurs auxquels le continent est et sera confronté ».

Rapportant un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la publication rappelle la détermination de l'Algérie à contribuer à la convergence des positions africaines.

Le chef de l'Etat avait ainsi récemment mis en avant l'engagement constant de l'Algérie au soutien de « tout

effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale ».

L'éditorial s'est ensuite penché sur l'approche algérienne en matière de paix et de sécurité sur le continent. À ce propos, la revue revient sur une déclaration du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, qui a rappelé la responsabilité des pays africains dans le renforcement de leurs capacités nationales.

Le chef d'état-major avait souligné que l'Algérie « ... insiste constamment sur la responsabilité des Etats africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine, afin de pouvoir contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique de la dépendance ou de la subordination ». La revue explique que cette approche se traduit notamment par la participation de l'Algérie aux différents mécanismes de coopération sécuritaire africains, parmi lesquels le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL).

L'éditorialiste aborde également le volet économique,

en soulignant le lien entre la sécurité et le développement du continent. El Djreich rappelle que l'Algérie poursuit ses efforts en faveur de la coopération interafricaine et de l'intégration économique. La revue met notamment en avant les efforts algériens visant à activer la

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que plusieurs projets structurants destinés à renforcer les échanges et les infrastructures régionales.

La revue considère, à cet égard, que « la coopération et la complémentarité sont la meilleure et la plus sûre option pour réaliser la prospérité commune ».

« Au regard de son Histoire, de sa position géographique et de ses principes, l'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain » a ajouté l'auteur. La revue se conclut sur une affirmation solennelle. «

L'Algérie n'a jamais renoncé à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien, qu'elle restera ferme dans ses positions, fidèle à ses principes, attachée à la souveraineté des pays du voisinage, à leur intégrité territoriale et à l'unité de leurs peuples, tout autant que son attachement à sa propre souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité ».

À travers cet éditorial, la revue El Djreich réaffirme ainsi les constantes de la politique africaine de l'Algérie, articulées autour de la solidarité continentale, de la coopération sécuritaire, de l'intégration économique et du respect de la souveraineté des Etats.

G. Salah Eddine



ALGÉRIE-SÉNÉGAL

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION SUR LES ENJEUX AFRICAINS

La sixième session de la Grande Commission mixte algéro-sénégalaise s'est achevée, mardi dernier à Alger, avec la volonté affichée des deux pays de donner une nouvelle dimension à leurs relations politiques, économiques et diplomatiques. Réunis après près de trois décennies sans session de cette instance, les deux partenaires ont réaffirmé leur attachement à la souveraineté des États africains, tout en convenant de renforcer leurs échanges commerciaux, leurs investissements et coopération sécuritaire.

La sixième session de la Grande Commission mixte de coopération, coprésidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue sénégalais, Cheikh Niang, a permis de définir plusieurs priorités pour approfondir un partenariat historique et l'adapter aux enjeux actuels du continent. Au-delà de la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays, cette rencontre a placé au premier plan la nécessité de traduire la volonté politique des dirigeants en projets concrets. La reprise de ce mécanisme institutionnel, après une interruption de près de trente ans, revêt ainsi une portée particulière : elle doit permettre de renforcer le dialogue politique, de multiplier les échanges entre les administrations et de donner une nouvelle impulsion à la coopération dans des secteurs stratégiques. Les questions de paix, de sécurité et d'intégration régionale ont occupé une place importante dans les discussions. Face aux défis auxquels le continent demeure confronté, les deux parties ont souligné « l'importance d'une concertation renforcée sur les questions de paix, de sécurité et d'intégration régionales, notamment face aux défis auxquels l'Afrique est confrontée ». Cette convergence s'appuie sur une position commune en faveur du respect de la souveraineté des États, de leur indépendance et de leur intégrité territoriale, ainsi que sur la nécessité de privilégier les mécanismes africains dans la résolution des crises du continent. Les deux pays ont ainsi réaffirmé « leur attachement au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des États, ainsi qu'au principe de solutions africaines aux problèmes africains, dans le cadre des mécanismes



appropriés ». Dans cette perspective, Alger et Dakar ont convenu d'« intensifier leur concertation dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, de la criminalité transnationale organisée, de la sécurisation des frontières, de la prévention et de la lutte contre les trafics illicites, ainsi que du renforcement des capacités et de l'échange d'expertise ». Sur le plan international, les deux parties ont également réaffirmé « leur soutien constant à la cause palestinienne et au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant, viable et souverain conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et au droit international ». Elles ont, par ailleurs, procédé à « un échange de vues approfondi sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun (et) réaffirmé leur attachement aux principes et objectifs consacrés par la Charte des Nations unies et l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), ainsi qu'au respect du droit international, au règlement pacifique des différends et au multilatéralisme ». La réforme de la gouvernance mondiale figure également parmi les préoccupations partagées. Les deux pays ont souligné « la nécessité de poursuivre les efforts en faveur d'une réforme du système multilatéral, notamment du Conseil de sécurité des Nations unies, et de l'architecture financière internationale, afin d'assurer une représentation plus juste et plus équitable de l'Afrique au sein des instances de gouvernance mondiale ».

QUINZE ACCORDS SIGNÉS

Sur le plan bilatéral, la consolidation du partenariat passe également par le développement des échanges économiques. Les

deux parties ont reconnu que « le niveau des échanges bilatéraux demeure en deçà des potentialités et des complémentarités de leurs deux économies ».

Le constat ouvre la voie à un approfondissement des relations commerciales, avec la volonté d'« œuvrer à l'élargissement et à la diversification des échanges, à la promotion des investissements et au développement de partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays ». Les secteurs de l'investissement, de l'énergie, des mines, de l'industrie, de l'agriculture, du transport aérien et des finances figurent parmi les domaines présentant des possibilités de coopération. L'objectif est de multiplier les partenariats entre opérateurs algériens et sénégalais, tout en favorisant des échanges plus diversifiés et mieux adaptés aux complémentarités des deux économies.

À l'issue des travaux, les deux délégations ont signé quinze accords et mémorandums d'entente destinés à consolider le cadre juridique de leur coopération. Cet ensemble d'engagements constitue l'un des principaux résultats concrets de la session, en donnant une base supplémentaire au développement des relations dans différents domaines. Les deux parties se sont également félicitées « des avancées enregistrées dans l'actualisation et la consolidation du cadre juridique régissant leur coopération bilatérale » et ont convenu de poursuivre les consultations nécessaires à la finalisation des instruments encore en négociation.

LES ÉCHANGES HUMAINS

Au-delà des volets politique et économique, les deux pays ont accordé une place importante au développement humain, à la formation et aux échanges entre leurs sociétés.

Ils ont ainsi de « renforcer leur

coopération dans l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la formation professionnelle, l'innovation et le développement des compétences ». La coopération doit également s'étendre aux domaines culturel, sportif et de la jeunesse. Les deux parties ont décidé de « développer davantage les échanges dans les domaines culturel, sportif et de la jeunesse, en s'appuyant

notamment sur les opportunités offertes par les grandes manifestations sportives et culturelles organisées dans les deux pays ».

Ces secteurs représentent un prolongement naturel des relations historiques entre les deux peuples. Les deux parties ont, dans le même esprit, réaffirmé « leur attachement aux liens historiques d'amitié, de fraternité, de solidarité et de respect mutuel qui unissent les deux peuples, ainsi qu'aux valeurs africaines communes qui fondent leurs relations ».

Elles se sont félicitées de « la dynamique positive enregistrée au cours des dernières années, notamment à la faveur des échanges entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue sénégalais, Bassirou Diomaye Diakharr Faye, ainsi que de la visite de travail effectuée en Algérie par le ministre sénégalais de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, M. Cheikh Niang, les 25 et 26 juillet ». Pour entretenir cette dynamique, Alger et Dakar ont décidé d'un commun accord de « renforcer davantage les consultations politiques régulières, de multiplier les échanges de haut niveau et de promouvoir les visites sectorielles entre les administrations, institutions et organismes spécialisés des deux pays dans un esprit de confiance et de respect mutuel ».

En marge de la sixième session de la Grande Commission mixte, les deux chefs de délégation ont été reçus par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Cette audience a permis de « réaffirmer l'importance accordée par les deux pays à la consolidation et à l'approfondissement du partenariat algéro-sénégalais, ainsi qu'à la nécessité de traduire les orientations arrêtées en actions et réalisations concrètes ».

G. Salah Eddine

FIAT ALGÉRIE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DES BESOINS INDUSTRIELS

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a effectué, mardi dernier, une visite à l'usine Fiat de fabrication automobile, située dans la zone de Tafraoui, à Oran, où elle s'est enquis des conditions de formation des apprentis relevant de son secteur au sein de cette entreprise industrielle.

Accompagnée du wali d'Oran, Brahim Ouchene, et du président-directeur général de Stellantis Algérie, Raoui Beji, la ministre a parcouru les différents ateliers de l'usine. Elle a également échangé avec les apprentis et leurs formateurs au sujet de leurs conditions de formation et du contenu de leurs programmes pédagogiques. En marge de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de son déplacement dans la wilaya d'Oran, Mme Arhab a souligné l'importance d'une coopération étroite entre son secteur et Stellantis Algérie, qui exploite l'usine de la marque Fiat, notamment en matière de modernisation des programmes de formation dans les spécialités liées à la fabrication et à la maintenance automobiles. Elle a



également insisté sur la nécessité d'introduire de nouveaux programmes répondant aux exigences du marché du travail et couvrant les différentes étapes de la production. La ministre a expliqué que cette visite lui avait permis d'évaluer l'état d'avancement du programme de formation des apprentis de son secteur au sein de l'usine, ainsi que les conditions de formation des stagiaires originaires du Niger, qui y suivent également une formation pratique. Au cours de sa visite, la ministre a assisté à une présentation du président-directeur général de

Stellantis Algérie, Raoui Beji, sur les activités de l'usine et sa coopération avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, notamment dans les domaines de la formation pratique et du recrutement des diplômés du secteur. A ce propos, le PDG de Stellantis a indiqué que l'usine Fiat avait accueilli, au cours de la précédente année de formation, plus de 95 stagiaires issus de différents établissements de formation de la wilaya. Lors de la rentrée d'octobre, elle a accueilli 120 apprentis. Le même responsable a également rappelé que la capacité de

production actuelle de l'usine est estimée à 90.000 véhicules par an et que celle-ci emploie 2.500 travailleurs. Il a précisé qu'un programme était prévu pour augmenter la capacité de production et agrandir l'usine, avec pour objectif d'atteindre une production annuelle de 135.000 véhicules, en 2028. Plus tôt dans la journée, dans le cadre de sa visite à Oran, Mme Nacima

Arhab avait procédé à l'inauguration du centre d'excellence des métiers de l'industrie automobile Moudjahida Zaânane-Yamina, situé à Belgaïd, à l'est de la ville d'Oran. Au sein de ce centre, elle avait également présidé le lancement officiel du projet de mise en œuvre de la norme internationale ISO 21001, relative aux systèmes de management des organismes d'éducation, au niveau des établissements relevant de son secteur.

R. S.

APPAREILLAGES POUR PERSONNES HANDICAPÉES CAP SUR LA PRODUCTION LOCALE

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, mardi dernier, une réunion de coordination avec les responsables de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), lors de laquelle il a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des prestations prodiguées et d'accroître l'efficacité de la prise en charge, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, dans le cadre "du suivi des performances des établissements et organismes relevant du secteur, a été consacrée à l'évaluation de l'activité de l'ONAAAPH et à l'examen du niveau des services qu'il fournit aux personnes aux besoins spécifiques et aux bénéficiaires du système de sécurité sociale", précise le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion de passer en revue le bilan des activités de l'Office, notamment dans les domaines de la fabrication et de l'installation de prothèses, d'appareils orthopédiques, de la fourniture d'aides techniques et d'alternatives auditives, ainsi que d'étudier les capacités de production et de distribution, et la mesure dans laquelle le réseau national répond aux besoins des bénéficiaires à travers les différentes wilayas du pays. A ce propos, M. Hattab a souligné "la nécessité d'améliorer la qualité des prestations prodiguées, étant donné qu'il s'agit de services à dimensions humaine et sociale, qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, au renforcement de leur autonomie et à leur intégration dans la société", relevant que "l'efficacité de la prise en charge ne se limite pas à la fourniture d'appareillages et d'équipements, mais englobe également la garantie de leur adaptation aux besoins personnels, ainsi que leur suivi technique et leur maintenance régulière".

En outre, le ministre a émis une série d'instructions axées principalement sur "l'amélioration des délais de



prise en charge des demandes, à travers la révision des circuits de traitement, de production et de livraison et la simplification des procédures afin de garantir aux bénéficiaires l'obtention des équipements nécessaires dans des conditions adéquates", ajoute le communiqué. Il a également mis l'accent sur la nécessité de "renforcer les capacités nationales dans le domaine de la fabrication des appareils orthopédiques et des dispositifs de contention, à travers l'examen des possibilités d'élargir les activités de l'Office pour inclure la fabrication locale de certains appareils et équipements actuellement importés, et développer progressivement ses capacités de production, de manière à réduire la dépendance aux produits importés et à diminuer la facture des importations en devises, tout en veillant à garantir la qualité et la conformité aux normes techniques et médicales en vigueur et à suivre les évolutions technologiques en la matière".

Le ministre a insisté sur "la réévaluation de la répartition des services à travers le réseau national de l'ONAAAPH, afin d'identifier les régions nécessitant un renforcement de la couverture et un rapprochement

des services d'installation, de réglage et de maintenance des bénéficiaires", appelant à "développer les mécanismes de coordination avec les caisses de sécurité sociale, notamment la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), en vue d'améliorer la fluidité des procédures de prise en charge et d'assurer la continuité des services".

Soulignant la nécessité d'"accorder une attention particulière aux services après livraison, en adoptant des mécanismes efficaces de suivi et de maintenance périodique, afin de garantir la durabilité de l'utilisation des appareils orthopédiques et de préserver la sécurité et le confort des bénéficiaires", M. Hattab a préconisé "d'investir dans la qualification des ressources humaines spécialisées, en développant les compétences des techniciens et des spécialistes et en renforçant la formation pratique dans les domaines des technologies modernes de fabrication et d'installation des dispositifs médicaux orthopédiques".

Au terme de la réunion, le ministre a appelé les responsables de l'Office à "adopter une approche opérationnelle fondée sur la définition des priorités et l'évaluation des résultats sur le terrain, ainsi qu'à élaborer une approche globale visant à développer les activités de l'établissement et à améliorer son rendement". Cette vision permettra notamment de "définir les perspectives d'extension de la production nationale et de renforcement des capacités de fabrication locale, en vue d'assurer un équilibre entre les exigences d'efficacité économique et les obligations de service public, tout en contribuant à rationaliser les dépenses et à préserver les ressources financières nationales", a-t-il conclu.

APS

ÉNERGIE SONELGAZ À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS

Capitaliser sur l'expérience acquise dans le secteur électrique pour conquérir de nouveaux marchés. C'est l'ambition affichée par le groupe Sonelgaz, mardi dernier à Alger, lors de la deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables, « Kahraba Expo 2026 ».

L'enjeu dépasse désormais la seule maîtrise des infrastructures énergétiques nationales. Fort de son expérience dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, Sonelgaz entend accompagner les opérateurs algériens dans leur accès aux marchés extérieurs, en particulier africains, où les besoins en infrastructures et en équipements énergétiques ouvrent des perspectives de partenariat. Dans l'allocution d'ouverture, lue en son nom par le directeur général par intérim du groupe, Nabil Kafi, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a mis l'accent sur la nécessité de transformer les capacités techniques du groupe public en un véritable levier de développement économique et de coopération régionale.

Le ministre a rappelé les priorités du secteur, soulignant que « l'enjeu aujourd'hui ne se limite pas à la généralisation de l'accès à l'énergie, mais s'étend à la garantie de la continuité de l'approvisionnement, à l'amélioration de la qualité du service public et au développement de la fiabilité du système électrique ».

Cette exigence constitue le socle sur lequel l'Algérie entend bâtir son expansion à l'international. La consolidation du service public de l'électricité, l'amélioration des performances du réseau et la réponse à une demande nationale croissante doivent aller de pair avec la valorisation des compétences acquises par les entreprises du secteur.

Pour Mourad Adjal, l'ouverture des marchés régionaux aux entreprises algériennes représente un prolongement naturel des investissements consentis dans le



secteur énergétique. Il s'agit de mobiliser cette expérience pour diversifier les débouchés des entreprises nationales, soutenir leur croissance et renforcer leur contribution à la diversification de l'économie.

Dans cette perspective, Sonelgaz dispose d'un savoir-faire couvrant plusieurs étapes de la réalisation des projets énergétiques, depuis les études d'ingénierie jusqu'à la mise en service des installations, en passant par la maintenance, la formation et l'assistance technique. Une offre intégrée susceptible de répondre aux besoins de pays partenaires confrontés à des défis d'approvisionnement et de développement de leurs capacités électriques.

Le groupe public a déjà engagé cette dynamique sur le continent. Au Niger, une centrale électrique de 40 mégawatts réalisée par Sonelgaz International a été inaugurée à Niamey, en juin dernier. Au Tchad, un projet de centrale de même capacité a également franchi une étape concrète avec le lancement des travaux préparatoires à sa réalisation, matérialisé par la pose de la première pierre, en juin 2026. Ces projets illustrent la contribution des compétences algériennes au développement des infrastructures énergétiques africaines. Ils donnent aussi une dimension concrète à la coopération Sud-Sud, en associant expertise technique, réalisation d'équipements et renforcement des capacités des pays partenaires. Dans cette stratégie, Sonelgaz International occupe une place

centrale. Sa mission consiste à valoriser les capacités du groupe, à développer des partenariats à l'étranger et à faciliter les démarches des opérateurs algériens désireux de se positionner sur de nouveaux marchés.

L'objectif est de dépasser les initiatives isolées pour faire émerger une démarche plus coordonnée dans laquelle les entreprises nationales peuvent s'appuyer sur l'expérience, le réseau de relations et les références techniques d'un acteur déjà implanté dans plusieurs projets internationaux.

À cet égard, le ministre a affirmé que le groupe Sonelgaz entend devenir « un catalyseur pour l'accès des entreprises algériennes aux marchés énergétiques régionaux, en mettant à profit son expérience accumulée, son réseau de relations et ses partenariats, et en ouvrant de nouvelles perspectives aux produits, aux services et aux compétences nationales, notamment dans l'espace africain ». Cette orientation répond à un enjeu économique majeur : faire en sorte que les investissements réalisés dans le secteur énergétique profitent également au tissu industriel national.

RÉPONDRE AUX BESOINS FUTURS

Cette stratégie d'expansion intervient parallèlement à un autre défi : la transformation du système énergétique national. La progression de la demande impose de poursuivre le développement des capacités de production,

d'améliorer la fiabilité des infrastructures et de maintenir la qualité du service public.

Dans le même temps, la transition énergétique appelle une diversification progressive des sources de production, un développement accru des énergies renouvelables et un renforcement des compétences industrielles et technologiques nationales. Pour l'Algérie, il s'agit de préparer les évolutions du secteur tout en préservant les capacités nécessaires à la sécurité de l'approvisionnement.

La deuxième édition de « Kahraba Expo 2026 », organisée du 13 au 15 octobre, au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger, s'inscrit dans cette dynamique. Avec la participation de 45 exposants, le Salon constitue un espace de rencontre pour les acteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, ainsi qu'une vitrine pour les capacités industrielles et technologiques du secteur national. L'ouverture officielle a été assurée par Nabil Kafi, représentant le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, aux côtés d'Ahmed Tabache, président du Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL), en présence de responsables du secteur et d'ambassadeurs accrédités en Algérie.

Pour Sonelgaz, le défi est désormais de transformer les références techniques acquises en Algérie et sur le continent en un courant durable de contrats et de partenariats. **G. Salah Eddine**

CONSTRUCTION AUTOMOBILE VERS UN PARTENARIAT AVEC GENERAL MOTORS

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi dernier à Alger, une délégation du constructeur automobile General Motors, conduite par le président du conseil d'administration et directeur général de l'entreprise pour l'Égypte et l'Afrique, Rohan Fernandes, afin d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine de l'industrie

automobile et les possibilités de partenariat. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les voies et moyens de développer la coopération de manière à soutenir le développement du tissu industriel national et à renforcer l'intégration locale, ainsi que les possibilités de tirer parti de l'expertise de l'entreprise dans la construction automobile,

indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont également porté sur les moyens de contribuer à la promotion de la production locale et au développement de la sous-traitance industrielle, en vue de soutenir la mise en place d'une industrie mécanique nationale intégrée, compétitive et durable, conclut la même source.

SÉCURITÉ HYDRIQUE ACCÉLÉRER LA RÉUTILISATION DES EAUX ÉPURÉES

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, mardi dernier, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état de réutilisation des eaux épurées et de l'avancement des préparatifs en prévision du lancement des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique nationale et à valoriser les ressources en eau disponibles, a indiqué un communiqué du ministère.



Concernant le dossier de la valorisation des eaux épurées, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants, d'intensifier les efforts visant à augmenter les taux de récupération des eaux usées et d'élargir les domaines d'exploitation des eaux traitées, notamment dans l'irrigation agricole,

en vue d'étendre les superficies irriguées, de soutenir le développement agricole et d'alléger la pression sur les ressources en eau conventionnelles. Pour les projets de raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer, M. Bouzegza a appelé à accorder toute l'importance requise à ces projets stratégiques et à

mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires afin d'assurer leur lancement dans les délais impartis, eu égard à leur rôle dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable au profit des citoyens de plusieurs wilayas et dans la garantie de la continuité du service public de l'eau. Au terme de la réunion, le ministre a réaffirmé la

nécessité d'assurer un suivi continu des deux dossiers et de renforcer la synergie entre les différentes instances concernées, pour atteindre les objectifs fixés et concrétiser les orientations visant à renforcer la sécurité hydrique nationale et à garantir la pérennité du service public de l'eau.

APS

L'ADE APPELLE SES CLIENTS À RÉGULARISER LES FACTURES ACCUMULÉES

L'Algérienne des eaux (ADE) a appelé ses clients à s'acquitter régulièrement des factures du service public de l'eau potable et de l'assainissement et à régulariser les créances accumulées, en vue de renforcer la capacité de l'entreprise à poursuivre les opérations de maintenance et de réparation et à renouveler les équipements, a indiqué hier un communiqué de l'entreprise. L'accumulation des créances non recouvrées limite sa capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires à la gestion de ses installations, à l'entretien de ses réseaux, au renouvellement de ses équipements et à l'intervention pour réparer les pannes et les fuites dans les délais appropriés, le paiement régulier des factures constituant un facteur essentiel à même d'appuyer la continuité du service public et d'améliorer sa qualité, précise l'ADE. "La

régularisation des créances et la limitation de l'accumulation des dettes ne profitent pas uniquement à l'entreprise, mais contribuent également à préserver un service vital dont le citoyen a besoin quotidiennement et à garantir sa pérennité au profit de tous", précise l'entreprise, qui appelle les clients ayant des dettes accumulées à se rapprocher de ses agences commerciales pour examiner leur situation et étudier la possibilité de bénéficier de facilités de paiement, de façon à éviter la coupure de l'alimentation en eau. Pour faciliter le règlement, l'ADE met à la disposition de ses clients plusieurs canaux de paiement, comprenant les agences commerciales et les différents moyens de paiement électronique agréés par l'entreprise. L'entreprise assure la gestion d'un réseau s'étendant sur près de 100.000

kilomètres, avec un volume de production et de distribution évitant les 7 millions de mètres cubes d'eau/jour, au profit de 6,9 millions d'abonnés, et ce, à travers la gestion de 17.850 installations, avec la contribution de plus de 35.600 travailleurs. Afin de préserver les réseaux et de limiter les pertes d'eau, l'ADE a traité plus de 292.000 fuites en 2025 et est intervenue pour réparer 173.000 fuites jusqu'à fin août 2026. Le coût moyen de réparation d'une seule fuite s'élève à plus de 10.000 DA, ce qui met en évidence l'ampleur des dépenses qu'exigent les opérations de maintenance et de réparation, outre les coûts d'exploitation des installations et des équipements et ceux nécessaires pour assurer la production et la distribution de l'eau, conclut le communiqué.

SCOLARISATION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES PUBLICATION D'UN DÉCRET FIXANT LES MODALITÉS D'INTÉGRATION

Un décret exécutif fixant les modalités d'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire et du bénéfice des aménagements durant le déroulement des examens et des concours, au profit des personnes aux besoins spécifiques, a été publié dans le dernier journal officiel. Le décret exécutif 26-312, en date du 22 septembre 2026, définit les mécanismes d'intégration des élèves ayant des besoins spécifiques au sein des établissements d'éducation nationale, précisant que cette intégration s'effectue par « une intégration totale dans les classes ordinaires, ou par une intégration partielle dans les classes spéciales ».

"L'intégration englobe la réunion des conditions, des moyens, des enseignants, des professeurs compétents et un

encadrement spécialisé", énonce le texte de loi, précisant que les personnes ayant des besoins spécifiques scolarisés dans des classes spéciales "jouissent des mêmes droits et sont soumises aux mêmes obligations à l'instar des autres élèves, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Selon le texte, ces classes spéciales sont destinées aux "personnes atteintes d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental léger, ou celles atteintes de trouble du spectre de l'autisme". Leur ouverture est actée par décision conjointe des directeurs de wilaya de l'action sociale et de l'éducation. Il est précisé aussi que la responsabilité pédagogique de ces classes spéciales est partagée, étant soumises à l'inspection pédagogique par

les inspecteurs techniques et pédagogiques de l'enseignement spécialisé et par les inspecteurs pertinents du secteur chargé de l'éducation nationale. Afin de garantir un encadrement optimal, le décret fixe des effectifs limités par classe, à savoir: "(8) à (12) élèves, au maximum, pour les enfants ayant des besoins spécifiques, atteints d'un handicap auditif ou visuel et (5) à (8) élèves, au maximum, pour les enfants atteints de trouble du spectre de l'autisme". Par ailleurs, le texte instaure un dispositif garantissant l'équité lors des épreuves. Les candidats concernés bénéficieront d'aménagements raisonnables qui "englobent les conditions matérielles appropriées et les mesures adaptées à la nature de chaque handicap". Ces mesures

comprennent, selon le décret, "un temps supplémentaire rajouté à l'horaire officiel" ou encore "la désignation d'un accompagnateur chargé de lire les questions et d'écrire les réponses dictées par le candidat". Pour assurer le suivi et la coordination, l'institut des commissions locales et une commission nationale, cette dernière a pour mission de "veiller au déroulement des examens et des concours et d'assurer le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre des mesures relatives aux aménagements raisonnables". Ces dispositions visent à "garantir le principe d'égalité des chances, sans porter atteinte aux modalités d'organisation des examens et des concours en vigueur", conclut le même texte.

65^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

UN RICHE PROGRAMME À TRAVERS DIFFÉRENTS ESPACES

À l'occasion de la Journée nationale de l'émigration et du 65^e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961 à Paris, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise un programme culturel riche et varié dans ses différents espaces à travers le pays, a indiqué l'établissement dans un communiqué.

Inscrite dans le devoir de mémoire, cette programmation vise à rappeler les sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté et son indépendance. À travers cette initiative, l'ONCI entend « rendre hommage aux immenses sacrifices consentis par les Algériens pour la liberté et l'indépendance ».

Le programme accorde une place particulière à la réflexion et à la transmission de l'histoire. Des rencontres intellectuelles et des débats thématiques sont ainsi prévus, « animés par des universitaires et des chercheurs », afin de revenir sur la portée historique de cette date et d'éclairer le public sur les événements qui ont marqué cette page de la mémoire nationale.

Les conférences et tables rondes mettront notamment en lumière « les dimensions historiques et humaines des massacres du 17 Octobre 1961 ». Elles permettront également de revenir sur l'engagement de

la communauté algérienne établie à l'étranger et sur sa contribution à la lutte pour l'indépendance. Les intervenants aborderont ainsi le rôle des émigrés algériens dans « le soutien à la Révolution pour l'indépendance nationale et la promotion de la cause algérienne sur la scène internationale ».

Au-delà des échanges et des débats, l'ONCI fait également appel aux arts pour transmettre cette mémoire et la rapprocher du public. La programmation prévoit notamment « des soirées poétiques et diverses expositions consacrées aux principaux événements liés à cette commémoration nationale ». Les expositions réuniront des photographies, des ouvrages, des documents d'archives et des témoignages historiques. Ces supports contribueront à retracer les grandes étapes de la lutte nationale et à transmettre aux jeunes générations l'héritage de celles et ceux qui



se sont mobilisés pour l'indépendance. L'objectif est de « retracer les luttes et les sacrifices des émigrés algériens, tout en contribuant à renforcer la conscience historique des jeunes générations et leur attachement à la mémoire nationale ». La création artistique figure également parmi les temps forts de cette commémoration. « Dans ce cadre, un spectacle de conte révolutionnaire intitulé *Des gloires depuis la nuit des temps*, proposé par l'association Es' Sitar El Dhababi de Mostaganem, est également

au programme », offrant une autre forme de transmission de l'histoire nationale, à travers le récit et l'expression artistique. À travers cette initiative, l'ONCI entend faire de la culture un vecteur de mémoire et de transmission entre les générations. En associant rencontres scientifiques, expositions et spectacles, l'Office contribue à préserver les repères historiques de la Nation et à renforcer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance nationale et de fidélité aux sacrifices des martyrs.

Zineb Bouzid

LA MINISTRE DE LA CULTURE PROCÈDE À L'INSTALLATION DE LA COMMISSION DE LECTURE ET D'AIDE AU CINÉMA

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, au Centre national du cinéma à Alger, à l'installation de la commission de lecture et d'aide au cinéma, et ce, dans le cadre des "efforts visant à mettre en place une industrie cinématographique nationale intégrée, capable de renouveler le paysage cinématographique algérien et de

renforcer ses capacités de production et de création", a indiqué mardi dernier le ministère dans un communiqué. S'exprimant à cette occasion, Mme Bendouda a insisté sur "l'importance des compétences que regroupent cette commission", exprimant sa "confiance dans sa capacité à insuffler un nouvel élan au cinéma algérien, compte tenu du rôle

central qu'elle joue dans l'évaluation des scénarios et des projets cinématographiques, ainsi que dans la contribution à la définition des orientations de la production nationale pour les prochaines années". La ministre a salué la désignation de Mme Maïssa Bey à la présidence de la commission, en tant que "première femme à assumer cette

responsabilité, une démarche qui témoigne de l'importance de la compétence et de l'expérience dans la conduite du processus de soutien au cinéma algérien et dans la contribution à la définition de ses perspectives d'avenir". Mme Bendouda a également insisté sur "la nécessité de faire preuve d'objectivité dans l'étude et l'évaluation des projets, afin de garantir l'orientation du soutien vers des œuvres répondant à des critères artistiques et créatifs de haut niveau et reflétant la richesse de la culture algérienne, ainsi que la place historique et civilisationnelle de l'Algérie dans son espace africain, arabe et méditerranéen". Elle a, en outre, souligné "l'importance d'adopter une stratégie de production claire, fondée sur le soutien aux œuvres privilégiées certaines orientations thématiques, la promotion des valeurs positives au sein de la société et l'ouverture à la comédie, de manière à enrichir la diversité de la production et à répondre aux centres d'intérêt et aux aspirations du public".

À l'issue de la cérémonie d'installation, Mme Bendouda a pris connaissance des propositions des membres de la commission concernant les perspectives de développement de la production cinématographique. Elle a également rencontré les artistes, réalisateurs et professionnels du secteur cinématographique conviés à cette occasion, avec lesquels elle a échangé les vues sur la situation du cinéma algérien et les moyens de le promouvoir, réaffirmant ainsi "l'importance du dialogue et de la concertation avec les professionnels du secteur et de leur association à l'élaboration d'une vision commune pour le développement de l'industrie cinématographique nationale".

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
CHAN-2022
QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE
LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER16
DEMAIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE

ALGER16
C'EST LA RENTRÉE !
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

ALGER16
« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET
UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

HONOR SERAIT EN EMBUSCADE AVEC UN SMARTPHONE PLIABLE AU FORMAT PASSEPORT

Honor veut aussi son smartphone pliable adoptant un nouveau format, un format passeport. Le constructeur chinois a bien l'intention de marcher dans les pas d'Apple et de Samsung avec un appareil au format différent de ce à quoi il était habitué.

Le marché des smartphones pliants ultra-larges s'apprête à accueillir un nouvel acteur. Selon un leaker bien informé, Honor devrait annoncer en janvier son premier smartphone dans cette catégorie. Lequel devrait être commercialisé dans le monde entier, pas simplement réservé à la Chine.

LE FORMAT PASSEPORT, NOUVELLE RÉFÉRENCE POUR LES PLIABLES ?

Ce potentiel nouveau-venu dans un domaine où l'iPhone Duo d'Apple et le Z Fold 8 de Samsung sont devenus rois en l'espace de quelques semaines, pourrait bouleverser le marché. Si d'autres constructeurs comme Huawei, avec son Pura X Max, ou Xiaomi, avec le 18 Fold, tentent de s'imposer, Honor pourrait bien débarquer sur ce secteur dès l'an prochain.

Les clients adoptent ce format, l'adorent, et les constructeurs prévoient d'en faire un nouveau format de référence. Si Samsung a lancé le bal cet été, les constructeurs semblent enclins à adopter cette nouvelle forme de smartphones pliables.

DES CARACTÉRISTIQUES QUI SE DÉVOILENT

Les premiers détails de l'appareil se dévoileraient petit à petit. Selon le leaker bien connu Digital Chat Station, le futur smartphone pliable d'Honor devrait

embarquer un SoC en 2 nm, sans précision exacte pour l'instant. On peut aisément penser à un Snapdragon 8 Elite Gen 6, mais sans confirmation officielle.

L'écran central devrait afficher une diagonale de 7,6 pouces, alors que l'écran externe serait d'une taille de 5,5 pouces.

Côté appareil photo, Honor intégrerait un module photo horizontal au dos, composé de deux capteurs, dont un de 200 mégapixels et un zoom périscopique. L'appareil, qui n'a pas encore de nom bien précis, devrait offrir une batterie de 7000 mAh, lui conférant une très bonne autonomie.



HALO : ACTIVISION ENVISAGERAIT UN REBOOT COMPLET DE LA FRANCHISE

Depuis les récentes restructurations au sein de Xbox, la franchise Halo aurait changé de mains et serait désormais sous la responsabilité d'Activision. Selon un récent leak, l'éditeur envisagerait un reboot en profondeur de la célèbre saga, avec un retour aux origines de Master Chief. Les récentes restructurations opérées chez Xbox pourraient avoir des conséquences majeures pour l'avenir de Halo. Après une nouvelle vague de licenciements ayant concerné 268 employés et plusieurs réorganisations internes, la franchise culte aurait été transférée à Activision, qui souhaiterait lui donner un nouveau départ.

Alors que les premières informations évoquaient plutôt un « soft reboot », un récent leak laisse désormais entendre que le projet pourrait aller beaucoup plus loin, jusqu'à une refonte complète de la saga.

play, tandis que le second aurait été entièrement consacré à une campagne narrative. Les deux projets auraient toutefois été réunis afin de donner naissance à une seule production proposant une « expérience Halo complète », avec une campagne solo et un mode multijoueur. Selon Rebs Gaming, Sledgehammer Games aurait déjà conçu et prototypé certaines mécaniques de gameplay pour ces deux projets, notamment les déplacements du joueur, avant que la décision de les fusionner ne soit prise.

UN RETOUR AUX ORIGINES DE MASTER CHIEF ?

Le changement pourrait également concerner en profondeur l'histoire de la franchise. Les premières informations faisaient état d'un « soft reboot » permettant notamment de faire abstraction des événements du joueur, tout en conservant certains éléments narratifs des précédents épisodes.

Le nouveau leak évoque toutefois une ambition beaucoup plus radicale. D'après la source de Rebs Gaming, Activision envisagerait actuellement un reboot complet de Halo centré sur les origines de Master Chief. Cette orientation resterait néanmoins à un stade préliminaire. L'insider précise que les choix définitifs n'auraient pas encore été arrêtés, ce qui laisse planer le doute sur la direction que prendra réellement la franchise.

Pour l'heure, Activision n'a apporté aucune confirmation officielle concernant ce potentiel reboot. Si le projet venait à se concrétiser, il pourrait marquer une rupture importante pour Halo, aussi bien sur le plan narratif que dans ses mécaniques de jeu. Reste notamment à savoir quelle influence Sledgehammer Games pourrait exercer sur la formule de la saga. Un rapprochement avec les codes de Call of Duty serait évidemment scruté de près par les fans, alors que les deux franchises appartiennent désormais au même groupe.

DEUX PROJETS FINALEMENT RÉUNIS

Ces informations proviennent de Rebs Gaming, un insider particulièrement suivi pour ses révélations autour de l'univers Halo. Dans une récente vidéo consacrée aux projets d'Activision pour la franchise, il affirme que Sledgehammer Games aurait initialement travaillé sur deux projets distincts. Le premier devait être un jeu multijoueur free-to-



DISCORD PRÉPARE L'ARRIVÉE DE DAVANTAGE DE PUBLICITÉS SUR SA PLATEFORME

C'est une annonce qui sème la discorde. Plus de publicité, c'est plus de revenus pour la plateforme. Mais les utilisateurs, déjà agacés par certaines nouveautés comme la vérification de l'âge par IA, risquent de ne pas être enchantés par les nouveautés prévues par Discord.

Discord élargit la monétisation de ses services en ouvrant l'accès publicitaire à un plus large éventail d'annonceurs. Jusqu'à présent, seules les grandes marques reconnues pouvaient accéder à ce service, via des accords négociés avec Discord. Maintenant, les petites entreprises peuvent faire leur publicité sur la plateforme.



UN GESTIONNAIRE D'ANNONCES EN LIBRE-SERVICE

Pour démocratiser l'accès à la publicité sur sa plateforme, Discord a développé Discord Ads Manager. Ce nouvel outil centralisé permet aux annonceurs de planifier et suivre leurs campagnes, et d'acheter des espaces publicitaires dans un seul endroit. Si certains annonceurs sélectionnés peuvent déjà l'utiliser, une ouverture en libre-service est prévue dès le début de l'année 2027.

Cette nouveauté est très utile, particulièrement pour les petits studios de jeux vidéo. Les responsables marketing qui n'avaient pas les moyens de négocier directement avec Discord y trouveront également leur compte.

UN NOUVEAU FORMAT PUBLICITAIRE VIDÉO

La plateforme ajoute également un nouveau format publicitaire appelé Video Quests. Il s'agit de courtes vidéos que les utilisateurs peuvent regarder volontairement en échange de récompenses dans les jeux. Ces vidéos, optimisées pour les appareils mobiles, durent environ 15 secondes et ne semblent, pour l'instant, pas obligatoires.

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



FATIGUE SAISONNIÈRE

4 BIENFAITS DU JUS DE BETTERAVE



Avec le changement de saison, la fatigue peut se faire davantage ressentir. Parmi les aliments étudiés pour leurs effets sur les performances physiques et le fonctionnement de l'organisme, la betterave occupe une place particulière. Son jus est notamment riche en nitrates inorganiques, des composés qui intéressent la recherche pour leur rôle dans la circulation sanguine et l'utilisation de l'oxygène.

Cet effet est particulièrement étudié lors d'activités physiques d'intensité modérée à élevée. Il ne signifie toutefois pas que boire du jus de betterave suffit à éviter la fatigue. L'alimentation globale, le sommeil, l'entraînement et l'état de santé restent déterminants.

recherches consacrées à la récupération après l'effort. Là encore, il ne faut pas en attendre un effet spectaculaire ou immédiat. Une récupération efficace repose avant tout sur un ensemble de facteurs : repos suffisant, hydratation, alimentation adaptée et gestion de la charge physique.

Sans être une solution miracle contre la fatigue, le jus de betterave pourrait ainsi contribuer à une meilleure efficacité énergétique de l'organisme.

Voici quatre mécanismes qui expliquent cet intérêt.

DES NITRATES AU CŒUR DE SES PROPRIÉTÉS

La principale particularité du jus de betterave réside dans sa concentration en nitrates. Une fois consommés, ces composés peuvent être transformés par l'organisme en oxyde nitrique, une molécule impliquée notamment dans la régulation des vaisseaux sanguins. Cette voie métabolique fait l'objet de nombreuses recherches, notamment concernant l'utilisation de l'oxygène pendant l'effort. Certaines données suggèrent que les nitrates pourraient contribuer à améliorer l'économie d'oxygène, c'est-à-dire permettre à l'organisme d'utiliser plus efficacement l'oxygène disponible. Cette propriété explique en grande partie l'intérêt porté au jus de betterave dans le domaine de la nutrition sportive, mais aussi plus largement dans les recherches consacrées au métabolisme énergétique.

1. UN POSSIBLE SOUTIEN À L'ENDURANCE MUSCULAIRE

Le premier intérêt concerne les muscles. Une meilleure utilisation de l'oxygène pourrait permettre à l'organisme de maintenir plus longtemps certains efforts physiques avant l'apparition de l'épuisement. Le jus de betterave ne « crée » évidemment pas d'énergie. Son intérêt potentiel serait plutôt lié à l'efficacité avec laquelle les muscles utilisent les ressources disponibles pendant un effort.

2. UNE INFLUENCE POSSIBLE SUR LA CIRCULATION CÉRÉBRALE

Le cerveau a besoin d'un apport constant en oxygène et en glucose pour fonctionner correctement. L'oxyde nitrique produit à partir des nitrates joue notamment un rôle dans la dilatation des vaisseaux sanguins. Le jus de betterave est ainsi étudié pour son influence potentielle sur la circulation sanguine cérébrale. Certaines recherches l'associent à une amélioration de la perfusion dans certaines régions du cerveau. Cette action pourrait avoir un intérêt pour les fonctions cognitives et la fatigue mentale, même si elle ne permet pas de considérer le jus de betterave comme un traitement contre cette dernière. Il faut donc plutôt voir cette boisson comme un élément pouvant s'intégrer dans une alimentation équilibrée, et non comme une réponse systématique à une sensation de fatigue persistante.

3. UN ALLIÉ POTENTIEL DE LA RÉCUPÉRATION

La betterave contient également des bêtaïnes, les pigments responsables de sa

couleur rouge-violet. Ces composés possèdent des propriétés antioxydantes qui font également l'objet de recherches. Après une activité physique importante, l'organisme est soumis à différents phénomènes liés notamment au stress oxydatif et aux processus inflammatoires. Les composés présents dans la betterave pourraient contribuer à moduler ces mécanismes. Cette caractéristique explique l'intérêt du jus de betterave dans certaines

4. UNE ACTION INTÉRESSANTE SUR LE SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE

Les nitrates de la betterave sont également étudiés pour leur influence sur la pression artérielle. En favorisant la production d'oxyde nitrique, ils peuvent contribuer au relâchement des vaisseaux sanguins. Cette vasodilatation peut réduire la résistance à laquelle le cœur doit faire face pour faire circuler le sang. C'est l'un des effets du jus de betterave les plus étudiés dans le domaine cardiovasculaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'une personne souffrant d'hypertension doit remplacer son traitement par du jus de betterave. Son éventuel intérêt s'inscrit dans une démarche alimentaire globale et ne dispense pas d'un suivi médical lorsque celui-ci est nécessaire.

UN COMPLÉMENT, PAS UNE SOLUTION MIRACLE

Le jus de betterave présente donc plusieurs caractéristiques intéressantes. Sa richesse en nitrates explique notamment les recherches consacrées à l'économie de l'oxygène, à l'endurance et à la circulation sanguine. Ses pigments, notamment les bêtaïnes, sont également étudiés pour leurs propriétés antioxydantes. Mais il convient de rester mesuré : boire du jus de betterave ne suffit pas à traiter une fatigue. Une fatigue importante, inhabituelle ou persistante peut avoir de nombreuses causes et mérite d'être prise en compte dans son ensemble. Pour accompagner une bonne hygiène de vie, le jus de betterave peut néanmoins trouver sa place dans une alimentation variée. Son intérêt repose surtout sur les nutriments et composés bioactifs qu'il apporte, plutôt que sur un effet « coup de boost » immédiat.

À retenir : le jus de betterave est particulièrement étudié pour ses nitrates, qui pourraient favoriser une utilisation plus efficace de l'oxygène et soutenir certaines fonctions cardiovasculaires et musculaires. Un atout nutritionnel intéressant, mais qui ne remplace ni une alimentation équilibrée, ni le sommeil, ni une prise en charge adaptée en cas de fatigue persistante.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

FOOTBALL - APRÈS SA VIRULENTE ATTAQUE CONTRE LA DIRECTION MANCHESTER UNITED PRÊT À SANCTIONNER MARTINEZ

La crise s'intensifie à Manchester United. Après avoir vivement critiqué la direction du club à la suite de la défaite face à l'Atlético de Madrid (2-0) en Ligue des champions, Lisandro Martinez pourrait faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Selon *The Athletic*, les dirigeants mancuniens envisagent notamment de lui infliger une lourde amende, tandis que son avenir à Old Trafford semble de plus en plus incertain. Le défenseur argentin de 28 ans n'a pas caché son mécontentement face à la situation sportive du club. Dans plusieurs interventions médiatiques, il a remis en question les choix de la direction, notamment en matière de recrutement, ciblant indirectement le directeur du football, Jason Wilcox. Ses déclarations ont provoqué de vives réactions en interne, alors que Manchester United traverse une période particulièrement délicate.

UNE SORTIE QUI PASSE MAL EN INTERNE

Martinez reproche notamment aux dirigeants de ne pas avoir suffisamment renforcé l'effectif pour permettre à l'équipe

de rivaliser avec les meilleures formations européennes. Malgré des investissements importants, le défenseur estime que Manchester United manque encore de joueurs capables de faire la différence au plus haut niveau. Ces critiques publiques interviennent dans un contexte déjà tendu, marqué par les mauvais résultats et la pression croissante exercée sur l'entraîneur Michael Carrick. La sortie de l'international argentin risque ainsi d'aggraver les tensions au sein du club. Selon *The Athletic*, une sanction financière est sérieusement envisagée, tandis qu'une éventuelle mise sur le banc pour des raisons disciplinaires ne serait pas à exclure.

UN AVENIR DE PLUS EN PLUS INCERTAIN

Au-delà de la sanction, cet épisode pourrait avoir des conséquences sur l'avenir de Martinez à Old Trafford. Les relations entre le défenseur et certains responsables du club se seraient fortement détériorées, au point de compromettre les chances d'une prolongation de son contrat, qui arrive actuellement à échéance en 2027, avec une option possible jusqu'en 2028. Un départ lors du prochain mercato estival pourrait donc être envisagé, même si aucune décision définitive n'a été

annoncée. Le club pourrait chercher à tirer profit d'un transfert plutôt que de risquer de perdre le joueur sans indemnité à l'expiration de son contrat.

Cette affaire met également en lumière les difficultés rencontrées par Jason Wilcox. Le directeur du football est déjà fragilisé par les désaccords qui l'ont opposé à l'ancien entraîneur Ruben Amorim, avant le départ de ce dernier. Les difficultés rencontrées sur le marché des transferts et le manque d'équilibre de l'effectif alimentent les interrogations sur la stratégie sportive du club. Entre résultats décevants, tensions internes et incertitudes sur l'avenir de plusieurs joueurs, Manchester United traverse une nouvelle zone de turbulences. La possible sanction de Martinez pourrait marquer un tournant dans ses relations avec la direction, alors que le club cherche toujours à retrouver sa stabilité sportive et institutionnelle.

A. Amine



BOXE / FURY-JOSHUA

Un record historique de billetterie en vue au Royaume-Uni ?



Le choc des poids lourds entre Tyson Fury et Anthony Joshua est en passe de devenir l'événement de boxe britannique le plus lucratif de l'histoire en termes de billetterie.

L'affrontement très attendu entre les deux boxeurs aura lieu au Principality Stadium de Cardiff, vendredi 11 décembre, lors d'une soirée qui s'annonce spectaculaire. Dana White, le patron de Zuffa Boxing, a affirmé que cet événement générerait les recettes les plus élevées de l'histoire de la boxe nationale.

« Absolutement », a-t-il déclaré à Sky Sports News. « Ce sera le cas. Je ne veux pas m'avancer outre mesure, mais nous avons évalué les retombées à environ 34 millions de dollars. »

« Plus de 500.000 personnes faisaient la queue. Il est incontestable qu'il s'agit du plus grand combat jamais organisé au Royaume-Uni entre deux poids lourds britanniques. »

Le rôle de White dans l'événement suscite encore des spéculations, bien que le patron de l'UFC insiste sur le fait que son implication reste cruciale. L'Américain a donné du fil à retordre à Eddie Hearn, le patron de Matchroom, alors que ce dernier tentait de délocaliser le combat à New York. Hearn avait d'ailleurs laissé entendre qu'il n'y avait aucune possibilité pour que White - absent de la conférence de presse de lancement - soit impliqué. Depuis, toutefois, Hearn a ouvert la porte à des discussions visant à apaiser la rivalité conflictuelle entre les deux hommes et à envisager une participation au combat. Soyons sérieux : même avec leurs cartes de transport pour retraités en poche, Tyson Fury et Anthony Joshua seraient toujours capables de remplir un stade à eux deux. Le fait que les billets se soient vendus à toute vitesse pour ce combat tant attendu n'est pas vraiment une surprise, tant l'attente était grande. Mais en même temps, l'insistance avec

laquelle Dana White continue d'en faire la promotion ajoute une nouvelle dimension au contexte de l'événement. La présence — ou l'absence — du grand patron de Zuffa, lors du lancement de la semaine du combat, a été perçue comme une concession dans le cadre de sa rivalité

avec Eddie Hearn. Reste à savoir quel rôle il jouera concrètement à l'avenir, au-delà de ses déclarations. Mais une chose est sûre : il n'est pas près de quitter la scène.

BASKET-BALL - NBA

Draymond Green devrait débiter la saison au poste de pivot

Mobiliser Draymond Green au poste 5 est une option régulièrement évoquée au démarrage d'une saison des Warriors. Une idée toujours sur la table alors que les Californiens se retrouvent encore privés de Kristaps Porzingis. Après avoir titularisé Green comme pivot lors de plusieurs matchs de présaison, Steve Kerr assure aujourd'hui pencher pour un cinq majeur composé de Stephen Curry, Brandin Podziemski, Gui Santos, Yaxel Lendeborg et Draymond Green, pour lancer la saison régulière, le 21 octobre face aux Lakers.

Le « small ball » fait ainsi son retour chez les Warriors. Le trio formé par Santos, Lendeborg et Green a montré une belle complémentarité offensive ces dernières semaines, avec un jeu de passes et de création qui a souvent permis d'ouvrir des espaces dans la raquette pour les coupes vers le panier de Brandin Podziemski et du

prometteur rookie Yaxel Lendeborg. Défensivement, la polyvalence des trois joueurs pourrait également permettre aux Warriors de multiplier les changements sur les écrans.

« C'est une configuration un peu différente de celle avec un pivot traditionnel. J'aime bien. Mais bon, nous ne l'avons utilisée que pendant quelques minutes jusqu'à présent », livrait récemment le coach, dont la franchise a laissé filer cet été l'une de ses principales options sur le poste, Quinten Post.

Derrière Draymond Green, Steve Kerr peut toujours compter sur un autre vétéran en la personne d'Al Horford, mais l'idée est de limiter son temps de jeu autour des 20 minutes. L'autre option est le pivot de 25 ans Charles Bassey, en attendant bien sûr le retour de Kristaps Porzingis.

Ce dernier ne sera donc pas prêt pour la reprise et son absence pourrait même se prolonger. Le Letton doit encore faire le point avec le staff médical des Warriors, notamment Rick Celebrini, responsable de la performance.

« Tout cela sera déterminé une fois qu'il sera de retour parmi nous. Nous en discuterons avec lui et nous ferons le point sur sa situation, tout ça », a déclaré Steve Kerr, hier, interrogé sur la reprise de son intérieur.

TENNIS

Medvedev affiche ses ambitions à Shanghai

Daniil Medvedev confirme son retour en forme au Masters 1000 de Shanghai. Le Russe a dominé Stefanos Tsitsipas en deux sets, signant une nouvelle prestation convaincante. Solide au service, il n'a concédé aucune balle de break et n'a perdu que six points derrière sa première balle. Avec dix victoires lors de ses onze derniers matchs disputés en Asie, Medvedev affiche une excellente dynamique. Sa régularité et son efficacité sur surface dure font de lui un sérieux prétendant au titre. Il attend désormais de connaître son prochain adversaire, qui sera issu du duel entre Tommy Paul et Zizou Bergs. Après avoir déjà remporté un titre lors de cette tournée asiatique, le Russe semble déterminé à poursuivre sur sa lancée et à décrocher un nouveau trophée à Shanghai.



JO DE LOS ANGELES 2028 (ÉLIMINATOIRES 2^e TOUR) ALGÉRIE 7 – R CENTRAFRICAINE 0

LES VERTES AU 3^e TOUR AVEC PANACHE

La sélection nationale féminine a confirmé avec panache, mardi dernier, son billet pour le 3^e tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, en disposant (7-0) de son homologue de la République centrafricaine. Les Vertes ont quasiment refait le match de l'aller, en l'emportant largement, cette fois encore, lors de cette manche retour du 2^e tour livrée au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

C'est donc fait ! Continuant sur sa lancée victorieuse, la sélection nationale féminine a franchi, mardi dernier, un autre pas vers une qualification finale aux prochains Jeux olympiques qu'abritera la ville de Los Angeles, en 2028. Désormais, les protégées de Farid Benstiti sont qualifiées pour le troisième tour de ces éliminatoires des JO, en écartant la sélection de la République centrafricaine par le score cumulé de 15 à 0, en matchs aller et retour lors du précédent tour. Pour rappel, les Vertes l'avaient déjà emporté (8-0) au match aller de ce second tour des éliminatoires, vendredi dernier, au stade du 5-Juillet à Alger. Mardi dernier, lors de la seconde confrontation entre les deux sélections, livrée au stade de Tizi-Ouzou, les Vertes se sont encore offert une autre véritable balade de santé. Elles ont frappé d'entrée, comme pour assommer dès le départ leurs vis-à-vis. On a joué à peine les cinq premières minutes de la partie que les Algériennes pointaient déjà une



avance de 2 à 0, au tableau d'affichage. Lynda Bendris avait ouvert le score à la 3' d'un superbe retourné acrobatique et Mélissa Bethi avait doublé la mise à peine deux minutes plus tard. On pensait alors que les Vertes allaient se suffire de gérer cette avance d'autant plus que la qualification était déjà plus que largement assurée. Mais elles ne le verront jamais de cet angle. Bien au contraire, elles continueront à presser leur adversaire, en prenant beaucoup de plaisir à enchaîner au fil des minutes. Leur large domination sur le terrain se matérialisera par deux nouvelles réalisations signées Marine Dafeur à la 40' et Mélissa Bethi (encore elle) à la 45'. Ce qui a permis à Benstiti et son équipe de rejoindre la pause, avec

cette avance de 4 à 0. Au retour des vestiaires, la sélection nationale continuera à développer son jeu avec plus d'aisance et rajoutant même quelques séquences spectaculaires qui ont été beaucoup appréciées par le public présent au stade. Dans la foulée, Lynda Bendris se permettra, elle aussi, un doublé, en signant le 5^e but de la sélection (52'), avant que Sofia Bekkhalid ne transforme un penalty à la 60'.

LE BURKINA FASO SUR LA ROUTE DU 3^e TOUR

Ça faisait déjà 6 à 0. Par la suite, Emma Sabrina Smaïl va, elle aussi, se distinguer en clôturant le festival par un septième but pour l'Algérie (64'). C'était la

sentence de cette manche retour du deuxième tour des éliminatoires des JO 2028 de Los Angeles. Les Algériennes ont, en tout cas, bien fêté leur qualification avec le nombreux public présent au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, venu lui aussi en masse partager cette première de la sélection nationale féminine dans la ville. Cette rencontre a été marquée par une ambiance exceptionnelle, avec près de 15.000 spectateurs présents dans les tribunes du stade. Une affluence historique témoignant de l'engouement grandissant autour de la sélection féminine, portée par ses performances remarquables, notamment sa troisième place à la CAN féminine 2026 et sa qualification pour la Coupe du monde féminine 2027, témoigne d'ailleurs la FAF sur ses réseaux. A noter qu'au troisième tour de ces éliminatoires des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, les Vertes affronteront, début 2027, le Burkina Faso, avec bien entendu l'ambition d'aller au bout de l'objectif olympique.

Djaffar C.

LIGUE 1 (5^e JOURNÉE)

Favorable au MC Oran et au MC Alger

Les journées s'enchaînent en Ligue 1 Mobilis pour rattraper le retard hérité de la dernière fenêtre internationale FIFA. En effet, à peine la 5^e journée bouclée, demain, avec le dernier match O Akbou – ES Ben Aknoun, que la sixième sera lancée dès le lendemain avec deux premières rencontres au programme. De la 5^e journée à boucler demain avec cette dernière rencontre au stade des Martyrs d'Akbou, à partir de 15h30, on retiendra surtout la victoire à l'extérieur, mardi dernier, du MC Oran qui est allé s'imposer (1-0) à Biskra contre l'USB. Le but de la rencontre a été inscrit à la 76' par Moulay Abdelaziz Abdelkader. Grâce à ce coup d'éclat, le Mouloudia d'Oran se hisse provisoirement à la 2^e place avec 10 points et encore un match en retard à solder contre le MC Alger, au stade de Douéra. L'US Biskra, pour sa part, reste à la 15^e et avant-dernière place avec toujours deux points à son maigre compte. Dans l'autre match joué, mardi dernier, le MC Alger aurait pu réussir une meilleure opération à Chlef, mais les poulains de Khaled Benyahia ont dû se contenter d'un petit mais précieux point récolté de cette virée à l'Ouest. En effet, le MCA tenait une victoire dès la 4' de la rencontre, lorsque Zineddine Ferhat trompait le gardien chlefien d'entrée de jeu. Mais les locaux finiront par égaliser à la 60' de jeu et continueront à livrer bataille égale contre le champion en titre jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre, et finir ainsi ce duel avec moins de casse. Après ce nul (1-1), le MC Alger pointe à la 4^e place avec 7 points et deux matchs de retard, face au MCO à domicile et contre la JS Kabylie en déplacement, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Enfin, le troisième



également 3 points et permet à l'USMA de remonter à la 3^e place au tableau avec dix points au compteur et surtout soigner le moral des troupes à la veille de cette sortie africaine qui l'attend, dimanche prochain, en Guinée équatoriale, contre The Panthers FC, pour le compte de la manche aller du second tour éliminatoire de la Coupe de la Confédération. La JS Saoura, elle, ne bouge pas de sa 14^e place et reste avec toujours 2 points et, néanmoins, un match en retard. Une situation un peu compliquée pour la JS Saoura qui de plus sera vraisemblablement davantage en danger, dimanche, à l'occasion de la 6^e journée qui lui prévoit un périlleux déplacement chez le MB Rouissat. A signaler que deux autres matchs de cette 5^e journée devaient se jouer, hier en début de soirée, à savoir ESS – JSK et CRT – MBR. Pour rappel, le CR Belouizdad a gagné le derby face la JS El Biar (2-3), en déplacement lundi dernier en ouverture de ce round, et l'USM Khenchela l'avait emporté (2-0), en recevant le CS Constantine.

D. C.

PROGRAMME DU WEEK-END LIGUE 1 (5^e JOURNÉE)

Vendredi

O Akbou - ES Ben Aknoun (15h30)

LIGUE 1 (6^e JOURNÉE)

Samedi

MC Oran - USM Khenchela (19h)

CS Constantine - JS El Biar (17h)

Dimanche

JS Kabylie - US Biskra (17h45)

CR Témouchent - ASO Chlef (17h45)

MB Rouissat - JS Saoura (17h45)

ES Ben Aknoun - USM Alger (reporté)

MC Alger - ES Sétif (reporté)

CR Belouizdad - O Akbou (reporté)

LIGUE 2 (5^e JOURNÉE)

Groupe Centre-Ouest

Aujourd'hui (15h)

USM El Harrach - RC Arbaâ

Groupe Centre-Est

Aujourd'hui (15h)

MO Béjaïa - NRB Béné Oulbane (huis clos)

LIGUE 2 (6^e JOURNÉE)

Groupe Centre-Ouest

Samedi (15h)

USM Blida - NA Hussein Dey

MC El Bayadh - MC Saïda

IRB Sidi M'Hamed - ESM Koléa

ES Mostaganem - WA Tlemcen (huis clos)

JS Taghit - JSM Tiaret

Dimanche (15h)

RC Kouba - ASM Oran

Lundi (15h)

GC Mascara - USM El Harrach

RC Arbaâ - WA Mostaganem (huis clos)

Groupe Centre-Est

Samedi (15h)

USM Annaba - CA Batna

US Chaouia - NRB Téléghma

Paradou AC - JSD Jijel (huis clos)

NC Magra - IRB Neza

Dimanche (15h)

AS Khroub - JSM Skikda

Lundi (15h)

MSP Batna - MO Béjaïa

NRB Beni Oulbane - MO Constantine

JS Azazga - CR Béni Thour

SUITE À SON HOSPITALISATION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ADRESSE
UN MESSAGE AU PAPE LÉON XIV

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement, après l'intervention chirurgicale qu'il a subie. "A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous

adresse mes vœux de prompt rétablissement, ainsi que de santé et de bien-être durables", lit-on dans le message. "Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a ajouté le président de la République.

PROTECTION INTERNATIONALE DES RÉFUGIÉS
L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA BAISSÉ DES FINANCEMENTS HUMANITAIRES

L'Algérie a exprimé, mardi dernier, son inquiétude face à la baisse des financements humanitaires, qui fragilise davantage les réfugiés à travers le monde, appelant la communauté internationale à maintenir ses engagements en matière de protection. Devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève, Idris Latreche, a particulièrement insisté sur la situation des réfugiés sahraouis et sur la nécessité de traiter les causes profondes de leur déplacement. « Le monde a changé et nous sommes extrêmement inquiets de la forte baisse du financement humanitaire, qui impose des charges supplémentaires aux réfugiés, d'une manière qui équivaut à une forme de double punition », a déclaré le diplomate, mettant en garde contre les conséquences de la contraction des ressources consacrées

à l'aide internationale. Dans ce contexte, il a plaidé pour la préservation des engagements découlant de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, rappelant que l'assistance internationale ne saurait être considérée comme une simple faveur. L'aide et la protection internationale « ne sont pas des actes de charité ». « Ce sont des droits fondamentaux auxquels les réfugiés ont pleinement droit, tant que les causes profondes qui les ont forcés à fuir ne sont toujours pas résolues », a-t-il soutenu. Idris Latreche a souligné que « cette analyse trouve un écho profond dans la situation actuelle des réfugiés sahraouis ». Il a estimé que tout regain d'intérêt pour leur sort « ne doit pas occulter le processus politique qui a la responsabilité de s'attaquer aux causes profondes de cette situation », appelant la communauté internationale à « maintenir et renforcer son soutien à ces personnes déplacées de force ». Le

représentant algérien a insisté sur la nécessité de fonder toute action sur les réalités du terrain et sur le droit international. « Il ne s'agit pas de réfugiés fuyant des difficultés économiques, des conditions climatiques extrêmes ou des guerres civiles internes. Il s'agit de personnes déplacées d'un territoire non autonome, le Sahara occidental. Et il s'agit de personnes dont le droit inaliénable à l'autodétermination demeure au cœur même de leur situation », a-t-il affirmé. À travers cette position, l'Algérie rappelle que la situation des réfugiés sahraouis ne peut être dissociée de la question du Sahara occidental et du droit de son peuple à l'autodétermination. Pour Alger, l'aide humanitaire doit répondre aux besoins immédiats sans détourner l'attention du processus politique nécessaire à une solution durable. Le diplomate a également souligné la place centrale de la volonté des réfugiés dans toute démarche concernant leur

avenir. « Dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, la volonté des réfugiés a toujours été et demeure le principe directeur », a-t-il indiqué. Il a relevé que ces camps sont « ouverts et transparents, accueillant en permanence plus de cinq entités des Nations unies et plus de vingt ONG internationales, ainsi que des visites régulières de donateurs et d'observateurs internationaux et de solutions politiques s'attaquant aux causes de leur exil. L'intervention algérienne met ainsi en avant une double exigence : garantir aux réfugiés les moyens nécessaires à leur protection et maintenir la recherche de solutions politiques ». Pour l'Algérie, la diminution des financements humanitaires ne doit ni compromettre les droits fondamentaux des réfugiés ni reléguer au second plan les causes de leur déplacement.

G. Salah Eddine

CONFLITS ET TRAFICS ILLICITES

LES ÉMIRATS SOUS LE FEU DES ACCUSATIONS

Le spécialiste des questions géopolitiques et migratoires Hassen Kacimi a dressé un réquisitoire sévère contre la politique régionale des Émirats arabes unis, qu'il accuse d'alimenter les conflits, de soutenir des groupes armés et de favoriser des circuits financiers illicites. Selon lui, les activités attribuées à Abou Dhabi en Afrique et au Moyen-Orient soulèvent de sérieuses questions quant à leurs conséquences sur la stabilité internationale et appellent une réponse des instances judiciaires compétentes. S'appuyant sur des documents et des enquêtes internationales qu'il estime révélateurs, le géopolitologue considère que les agissements reprochés aux Émirats dépassent le cadre des rivalités régionales. Il évoque notamment des accusations de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de recours à des mercenaires et de transferts illicites d'or africain, autant de pratiques qui, selon lui, contribuent à entretenir l'instabilité dans plusieurs régions du monde. Évoquant les crises qui secouent le continent africain et le Moyen-Orient, Hassen Kacimi met notamment en cause le soutien présumé des Émirats aux Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, en guerre contre l'armée soudanaise depuis avril 2023. Il pointe également le rôle qu'il attribue à Abou Dhabi dans la déstabilisation de la Libye et son implication dans le conflit au Yémen. L'expert estime que ces interventions répondent à des intérêts stratégiques et économiques qui dépassent les frontières des pays concernés. Il attire notamment l'attention sur le détroit de Bab-el-Mandeb, passage maritime stratégique pour le commerce international, où il accuse les Émirats de chercher à étendre leur influence. Pour Hassen Kacimi, les conséquences de ces stratégies doivent être appréciées à l'aune de leur impact sur la souveraineté des États concernés et sur la sécurité régionale. Il appelle ainsi à examiner les responsabilités des différents acteurs impliqués dans ces conflits et à ne pas laisser les rivalités de puissance aggraver davantage les crises. Au-delà des volets militaire et sécuritaire, le spécialiste dénonce le rôle qu'il attribue aux Émirats dans les circuits financiers illicites internationaux. Il présente notamment Dubai comme une place majeure de circulation et de recyclage de capitaux issus d'activités illégales, en

raison de l'utilisation présumée de certains circuits bancaires et financiers pour dissimuler l'origine des fonds. Hassen Kacimi met également en cause les transferts illicites d'or africain vers les Émirats, avançant une estimation de 35 milliards de dollars. Il considère que ces flux illustrent l'ampleur des activités économiques irrégulières qui, selon lui, touchent plusieurs régions du continent, notamment le Sahel. Ces accusations soulèvent des enjeux de traçabilité des métaux précieux, de transparence financière et de contrôle des circuits commerciaux internationaux. Leur établissement relève toutefois d'investigations permettant de documenter l'origine des fonds, les responsabilités des acteurs concernés et les éventuelles infractions commises. Le géopolitologue évoque également le recours présumé au

logiciel espion Pegasus pour surveiller des personnalités européennes, américaines et africaines. Il considère que ces pratiques, si elles sont établies, constitueraient une menace supplémentaire pour la sécurité internationale et les relations entre États. Face à l'ensemble de ces accusations, Hassen Kacimi appelle la communauté internationale à dépasser les condamnations politiques et à examiner les responsabilités éventuelles devant les juridictions compétentes. Il estime que les allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Soudan et en Libye nécessitent une attention particulière et demande que les faits susceptibles de relever de la compétence de la Cour pénale internationale soient examinés.

Zineb Bouzid

PUBLICITÉ

ANEP GRATUIT